



## WINEYART

WINEYART, association loi 1901  
25 quai de la Fontaine  
30900 Nîmes  
N° SIREN : 924 198 757  
N° RNA W302021224

### Appel à candidatures – Costières de l'Art 2026

#### Festival d'art contemporain et de land art dans les Costières de Nîmes

Thème 2026 : *Horizon mouvant*

---

#### Présentation

L'association **Wineyart** lance son appel à candidatures pour la troisième édition du festival **Costières de l'Art**, qui se déroulera du **1er mai au 15 Aout 2026**.

Le festival investira **six domaines viticoles emblématiques** des Costières de Nîmes ainsi qu'un site patrimonial majeur, les **Jardins de la Fontaine à Nîmes**, pour y accueillir des œuvres **monumentales in situ**.

Placé sous le thème « *Horizon mouvant* », Costières de l'Art 2026 invite les artistes à explorer les mutations du paysage méditerranéen, façonné par les gestes des vignerons et transformé par les bouleversements du temps et du climat.

---

#### Les artistes et la sélection

- **6 artistes** seront sélectionnés par un **jury** composé de commissaires, artistes, représentants des domaines et institutions partenaires.
- **2 artistes supplémentaires** seront invités par l'organisation.

Les lieux d'exposition seront attribués par l'organisation afin de garantir la cohérence du parcours artistique.

---

#### Les œuvres attendues

Les artistes devront concevoir :

- Une **œuvre monumentale in situ** (obligatoire), pensée pour le domaine ou le site patrimonial qui les accueille.
- En complément (optionnel), une **exposition d'œuvres déjà produites** pourra être présentée en intérieur, dans un espace mis à disposition par le domaine. Cette possibilité constitue un atout supplémentaire, offrant aux artistes l'opportunité de commercialiser leurs œuvres pendant la durée du festival.



## WINEYART

WINEYART, association loi 1901  
25 quai de la Fontaine  
30900 Nîmes  
N° SIREN : 924 198 757  
N° RNA W302021224

---

### Conditions financières et accompagnement

Chaque artiste bénéficiera d'une **dotation forfaitaire de 3 500 € TTC minimum**.

Ce budget est garanti et couvre la cession de droit temporaire, la création, la production et l'installation de l'œuvre.

En complément, les domaines partenaires s'engagent à apporter un soutien logistique :

- mise à disposition d'espaces d'exposition (extérieur et/ou intérieur)
- possibilité de fournir des **matériaux de récupération**
- accueil en résidence (hébergement et/ou repas)
- facilitation logistique (accès technique, contacts avec artisans locaux)
- **édition d'une cuvée spéciale** (120 bouteilles avec étiquette créée par l'artiste)

### Modalités de versement

1. 1 500 € à la signature du contrat
  2. 1 500 € après installation de l'œuvre
  3. 500 € après démontage et clôture du festival
- 

### Engagements des artistes

Les artistes retenus devront :

- Participer à la **résidence de production** prévue entre le 10 et le 30 avril 2026.
  - Réaliser et installer leur œuvre in situ dans les délais impartis.
  - Être présents lors du **vernissage** et des temps forts du festival.
  - Fournir une note de présentation de leur œuvre destinée à la médiation culturelle.
  - Procéder au démontage de leur installation à l'issue du festival (sauf acquisition par un domaine ou partenaire).
- 

### Modalités de candidature

L'appel est ouvert aux artistes contemporains, français et internationaux, toutes disciplines confondues, avec une attention particulière portée aux **œuvres monumentales et installations in situ**.



## WINEYART

WINEYART, association loi 1901  
25 quai de la Fontaine  
30900 Nîmes  
N° SIREN : 924 198 757  
N° RNA W302021224

### Dossier attendu (PDF unique, 15 pages maximum) :

1. Présentation de la démarche artistique (1 page)
  2. Portfolio (10 pages maximum)
  3. Note d'intention et esquisse de projet pour l'œuvre in situ (2 pages maximum)
  4. (Optionnel) Présentation des œuvres proposées pour une exposition intérieure
  5. CV artistique actualisé
  6. Protocole de réalisations récentes
- 

### Calendrier

- **Clôture des candidatures** : 15 janvier 2026
  - **Pré-sélection** : 20 janvier 2026
  - **Rendu des projets** : 20 fevrier 2026
  - **Annonce des lauréats** : 15 mars 2025
  - **Résidences d'artistes** : 10 – 30 avril 2026
  - **Festival** : 1er mai – 30 juillet 2026
- 

 Les candidatures doivent être envoyées par e-mail à :  
**contact@costieresdelart.fr**  
(Objet : *Candidature artiste – Costières de l'Art 2026*)